DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 28 novembre 2016

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

<u>Etaient</u> présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle

DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s):

Excusé(s): Monsieur Bernard FISCHER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Françoise BUFFET,

Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise

PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE

Absent(s):

Rapporteur: Monsieur Marcel BAUER

N° CP/2016/571 - Transports - 11

Proposition de ventes de 2 autocars SETRA affectés aux lignes du Réseau 67 exploitées par la Compagnie des Transports du Bas-Rhin

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- arrête la liste des autocars interurbains à déclasser soit les véhicules immatriculés 654 ABH 67 et 806 ABT 67 ;
- approuve le principe d'une vente de gré à gré de l'autocar immatriculé 806 ABT 67 pour un montant de 22 500 € Hors Taxes à la société KFZ HEIDEL OTTO LEIDER d'une part, et de l'autocar immatriculé 654 ABH 67 pour un montant de 31 000 € Hors Taxes à la société DAMJANOVIC OMNIBUSHANDEL d'autre part ;
- autorise son président à signer les documents liés à la vente de ces véhicules.

Pour extrait conforme : Pour le Président La Directrice des services de l'assemblée Adopté à l'unanimité

Aurélie LACQUEMENT

Le Président, Frédéric BIERRY

Accusé de réception N°: 067-226700011-20161128-lmc1106255-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 01/12/16